



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU BASSIN ADOUR-GARONNE

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

OBSERVATOIRE HYDROLOGIQUE

**BULLETIN DE SITUATION
HYDROLOGIQUE DU
BASSIN ADOUR-GARONNE**

Oct. 2025

Synthèse mensuelle au 1^{er} novembre 2025

Une fin de période d'étiage contrastée

En octobre 2025, le bassin Adour-Garonne affiche des précipitations contrastées entre nord et sud. Après une période sèche, des pluies significatives arrosent le nord, tandis que le sud reste déficitaire. Les pluies efficaces et l'humidité des sols suivent ces constats. Les débits des cours d'eau s'améliorent, sauf sur l'amont du bassin de la Garonne où ils restent dégradés. Les réserves de soutien d'étiage atteignent un niveau global normal pour une fin d'étiage. Les niveaux sont plus bas pour l'Adour et le Système Neste. Les nappes souterraines sont proches des normales, sauf pour les nappes alluviales de l'Adour, modérément basses. Les écoulements en tête de bassin s'améliorent mais des assecs persistent localement. Les restrictions d'usage de l'eau ont pris fin sur la majorité du territoire.

Alain MONTIEL,
Directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
par intérim



Sommaire

Synthèse.....	2	Hydraulité.....	8
Précipitations mensuelles.....	3	Débits	9
Rapport aux normales des précipitations.....	4	Réserves en eau.....	12
Pluies efficaces.....	5	Niveau des eaux souterraines.....	14
Indicateur d'humidité des sols.....	6	Arrêtés de restriction.....	15
Débits journaliers et débits de référence.....	7	Glossaire.....	16



En octobre 2025, la situation hydrologique du bassin Adour-Garonne reste contrastée, avec une nette division nord-sud en matière de précipitations. Le début du mois a été marqué par une période sèche jusqu'au 18 octobre, suivie d'épisodes pluvieux significatifs. Ces précipitations ont été inégales : excédentaires sur la Dordogne, la Corrèze, le Lot et l'Aubrac, mais déficitaires sur les départements pyrénéens, les reliefs du Languedoc et jusqu'à Toulouse. Ailleurs, on retrouve des valeurs proches des normales.

Depuis le début de l'année hydrologique, les cumuls restent excédentaires sur le nord du bassin, tandis que le sud affiche un déficit.

Les pluies efficaces reflètent cette disparité, avec des valeurs élevées sur les contreforts du Massif Central, mais négatives ou faiblement positives sur le midi toulousain et les Pyrénées.

L'humidité des sols est ainsi plus élevée que la normale au nord de la Garonne, notamment en Périgord et en Rouergue, mais plus sèche que la normale au sud, en particulier sur les départements pyrénéens et les reliefs du Languedoc.

Les débits des cours d'eau se sont globalement améliorés, sauf sur l'amont du bassin de la Garonne où le nombre de jours de débits sous le débit objectif d'étiage (DOE) augmente par rapport à septembre. Sur l'ensemble du bassin, 23 stations sur 55 franchissent le DOE, dont 10 pendant plus de 15 jours. Une seule station franchit encore le débit de crise (DCR).

L'hydraulicité reste contrastée : elle s'est améliorée sur les bassins de la Charente et de la Dordogne, avec 15 stations dépassant 120 % de leur débit moyen, mais s'est dégradée sur les bassins de l'Adour, de la Garonne et de Tarn-Aveyron, où 24 stations affichent une hydraulicité comprise entre 40 % et 80 %.

Les réserves en eau des barrages conventionnés et non conventionnés continuent de diminuer, avec un taux de remplissage global de 39 % pour les réserves non conventionnées, en baisse de 5 % par rapport à septembre. Les niveaux des réserves des sous-bassins de l'Adour et du Système Neste sont les plus basses. Le soutien d'étiage a encore été mobilisé significativement en octobre pour le Système Neste et pour la Garonne, tandis que les réserves de la Charente et du Lot se remplissent. Les réserves des ouvrages hydroélectriques atteignent un remplissage de 30 % en fin de conventionnement.

Concernant les eaux souterraines, les niveaux sont globalement autour de la moyenne à modérément haut, à l'exception des nappes alluviales de l'Adour, au niveau modérément bas. L'influence des précipitations a été particulièrement remarquable pour les aquifères volcaniques.

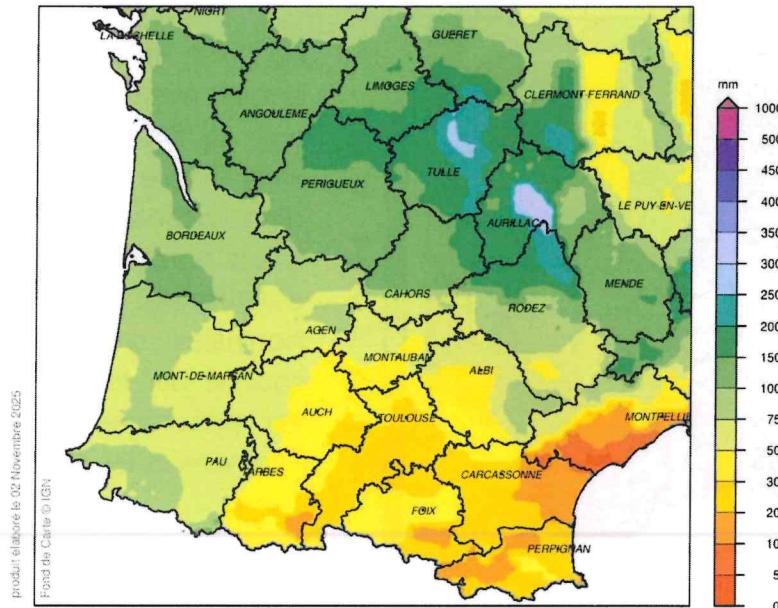
La situation des écoulements en tête de bassin s'est légèrement améliorée grâce aux pluies et à la baisse des températures, mais des assecs persistent dans plusieurs départements.

Enfin, les restrictions d'usage de l'eau ont été levées sur une grande partie du territoire.

Précipitations mensuelles



Bassin Adour Garonne
Cumul de précipitations
Octobre 2025



Précipitations d'octobre 2025

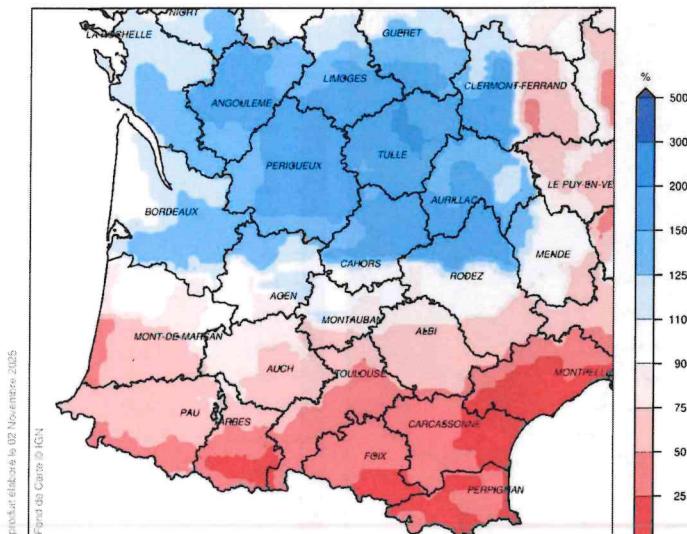
La première partie du mois est sèche, avec juste un faible épisode pluvieux les 3-4 octobre, puis un blocage anticyclonique est en place jusqu'au 18 octobre inclus. Cependant, à partir du 19 et jusqu'au 25 octobre, plusieurs perturbations s'enchaînent, donnant des cumuls variables, pouvant être forts, notamment les 21 et 22 octobre sur le Limousin (plus de 100 mm en 2 jours sur le nord de la Corrèze).

Ensuite, le temps redevient plus calme, sans être pour autant sec, avec des journées d'averses se bloquant sur les reliefs du Limousin.

Rapport aux normales des précipitations



Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 des précipitations
Octobre 2025



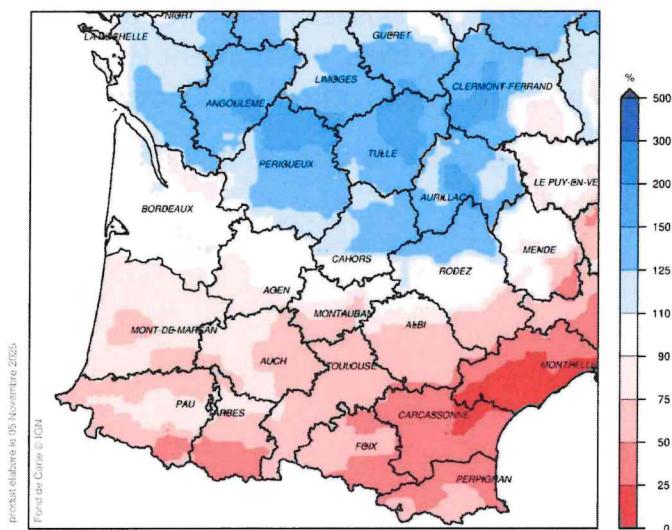
Rapport à la normale des précipitations d'octobre 2025

Au total, le bassin a été inégalement arrosé, avec une nette division nord-sud. La Dordogne, la Corrèze, le Lot ainsi que l'Aubrac ont reçu d'importants cumuls, allant jusqu'à 2 fois la normale. De la Gironde au Tarn-et-Garonne, le bilan est proche des normales mais, sur le sud moins touché par les perturbations, le bilan est déficitaire, en particulier sur les Pyrénées et les reliefs du Languedoc.

Rapport à la normale des précipitations de septembre 2025 à fin octobre 2025



Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 du cumul de précipitations
Année hydrologique

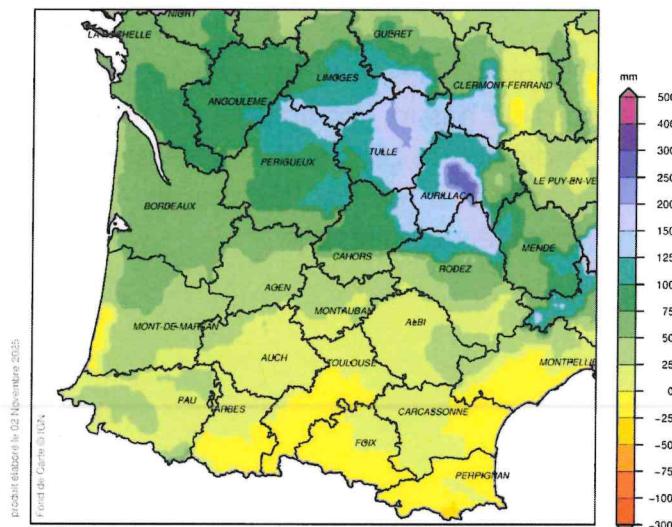


Depuis le début de l'année hydrologique, on retrouve également une dichotomie nord-sud, mais d'une façon un peu moins marquée.

Ainsi, les cumuls sont excédentaires sur la Corrèze, la Dordogne, le Lot et l'Aubrac, mais seulement jusqu'à 1,6 fois les normales. De plus, la zone déficitaire au sud est moins étendue, concernant principalement les départements pyrénéens, les reliefs du Languedoc et allant jusqu'à Toulouse. Ailleurs, on retrouve des valeurs proches des normales.

Pluies efficaces d'octobre 2025

Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
Octobre 2025



Les précipitations efficaces illustrent la différence de cumuls entre le sud et le nord. Les valeurs sont particulièrement élevées sur les contreforts du Massif Central (du Limousin à l'Aubrac, de 100 jusqu'à 200 mm en Corrèze). A l'inverse, le midi toulousain ainsi que les Pyrénées affichent des valeurs négatives ou à peine positives (de -25 à 25 mm). Le reste de la région se trouve entre ces deux extrêmes.

Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 du cumul de précipitations efficaces
Année hydrologique en cours

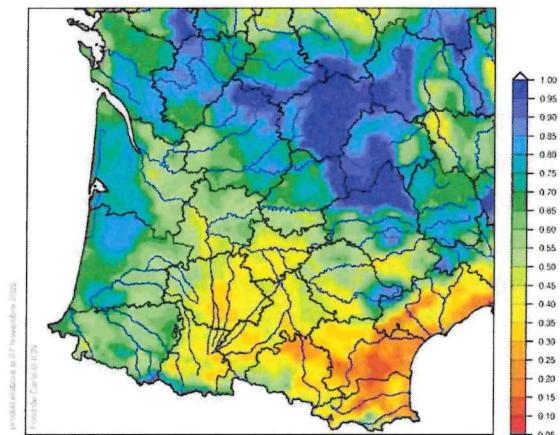
Pluies efficaces de septembre 2025 à fin octobre 2025

Depuis début septembre, les précipitations efficaces sont excédentaires sur la Dordogne, la Corrèze, le Lot et l'Aubrac (jusqu'à plus de 2 fois les normales), mais déficitaires sur le sud de la région, en particulier sur le midi toulousain (moins de 25% de la normale). Entre les deux, la Gironde et le Lot-et-Garonne sont proches des normales.

Indicateur d'humidité des sols

Indicateur d'humidité des sols 2025

Indice d'humidité des sols
le 6 Novembre 2025



L'humidité des sols est élevée sur le nord du bassin, importante sur l'ouest, tandis que le centre et le sud-est sont légèrement secs à l'exception des sommets des Pyrénées.

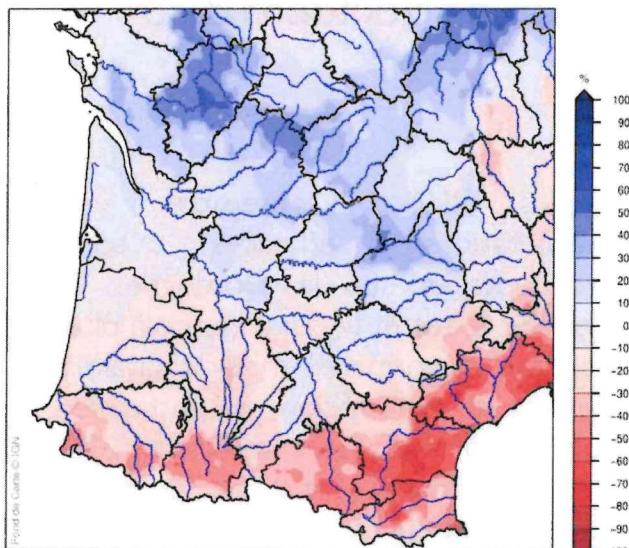
Ecart à la normale
de l'indice d'humidité des sols
le 6 Novembre 2025

Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1^{er} novembre 2025

Les sols sont plus humides que la normale au nord de la Garonne, en particulier sur le Périgord et le Rouergue (jusqu'à +70% d'écart pondéré à la normale).

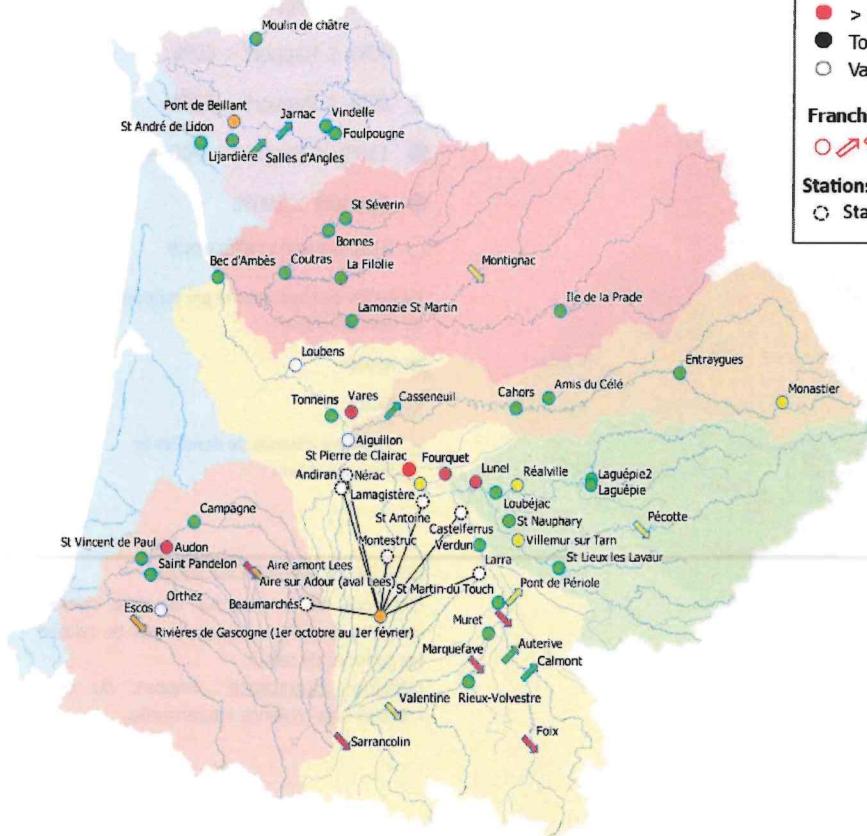
Au sud, ils sont plus secs, en particulier sur les Pyrénées et les reliefs du Languedoc (jusqu'à -70%).

Carte réalisée le 07 Novembre 2025
Carte © IGN



Comparaison des débits moyens journaliers aux débits de référence

Octobre 2025



Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : QMJ < DOE		Evolution du nombre de jours supérieur au DOE par rapport au mois précédent
● 0 jour		↗ Hausse
● ≤ 5 jours		↘ Baisse
● 6 à 15 jours		
● > 15 jours		
● Tout le mois		
○ Valeur absente		
Franchissement du débit de crise (DCR) : QMJ < DCR		
○ ↗ 1 jour ou plus		○ ↘ DCR non franchi
Stations de calcul associées au système Neste		
○ Station de calcul		

Nota :

Cette carte montre la comparaison du débits moyens journaliers (QMJ) avec la valeur du DOE.

Cette représentation de la situation diffère de l'indicateur de satisfaction du DOE inscrit dans le SDAGE. Ce dernier est analysé annuellement.

Nota pour le bassin Neste et rivières de Gascogne :

Du 1^{er} lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste à Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).

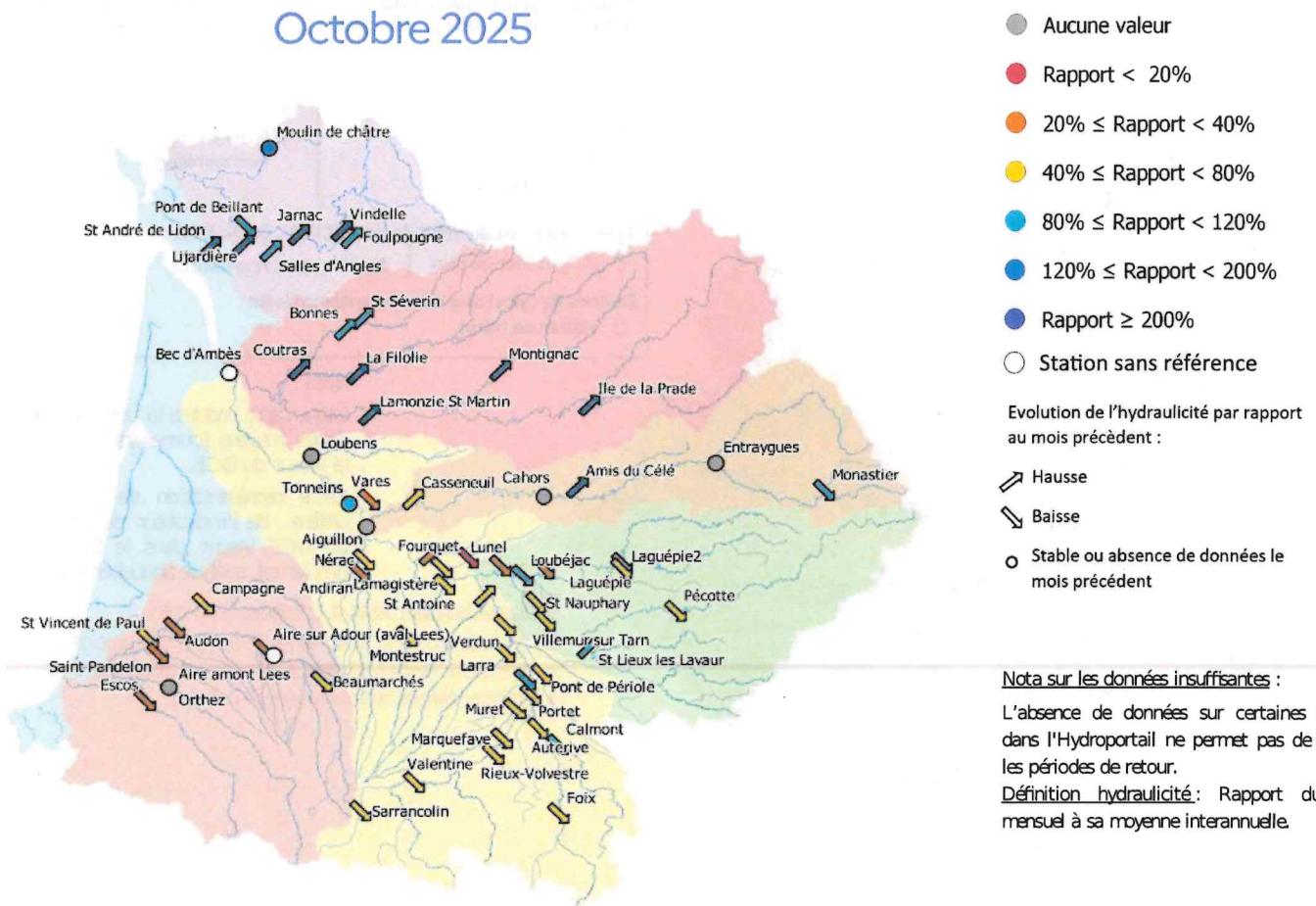
Durant le mois d'octobre, les débits restent dégradés sur le bassin amont de la Garonne. Ils sont supérieurs aux débits objectifs d'étiage globalement sur le reste du bassin Adour-Garonne.

Au total, 23 stations sur 55 suivies ont franchi le débit objectif d'étiage (DOE). 8 stations sont passées sous le DOE durant moins de 5 jours, 2 stations entre 6 et 15 jours, 10 stations plus de 15 jours. Aucune station n'a passé le mois entier sous le DOE.

Par rapport au mois dernier, 10 stations ont un nombre de jours sous le DOE qui a augmenté, leur situation s'est dégradée au cours du mois. A contrario, 6 stations ont vu leur situation s'améliorer.

Une seule station a franchi le DCR (La Séoune à Saint-Pierre de Clairac) contre 3 le mois dernier.

Octobre 2025



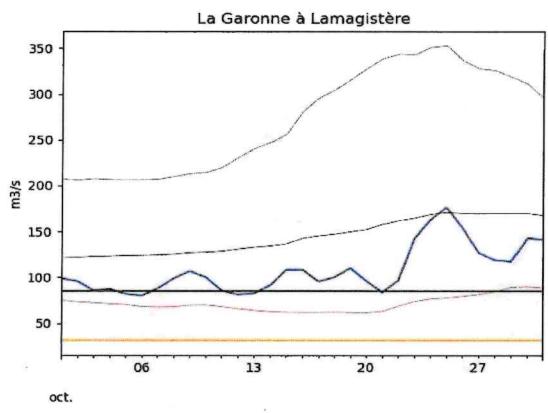
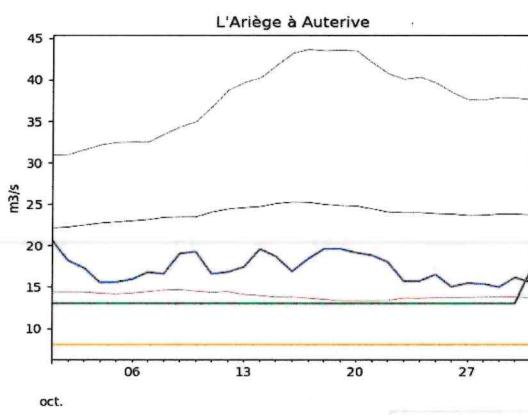
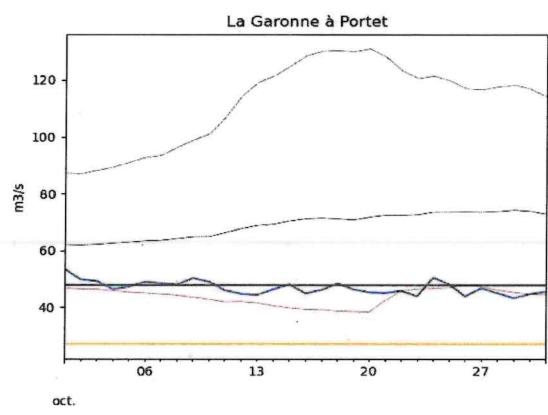
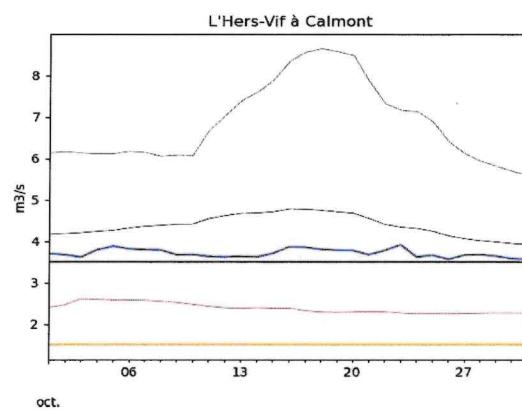
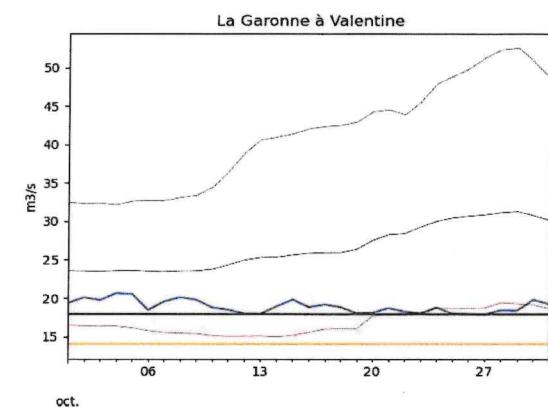
L'hydraulicité d'octobre du bassin est partagée entre le nord et le sud du bassin.

En effet, elle s'est améliorée à niveau élevé pour les bassins de la Charente et de la Dordogne avec 15 stations au dessus de 120 % dont 10 au dessus de 200 %.

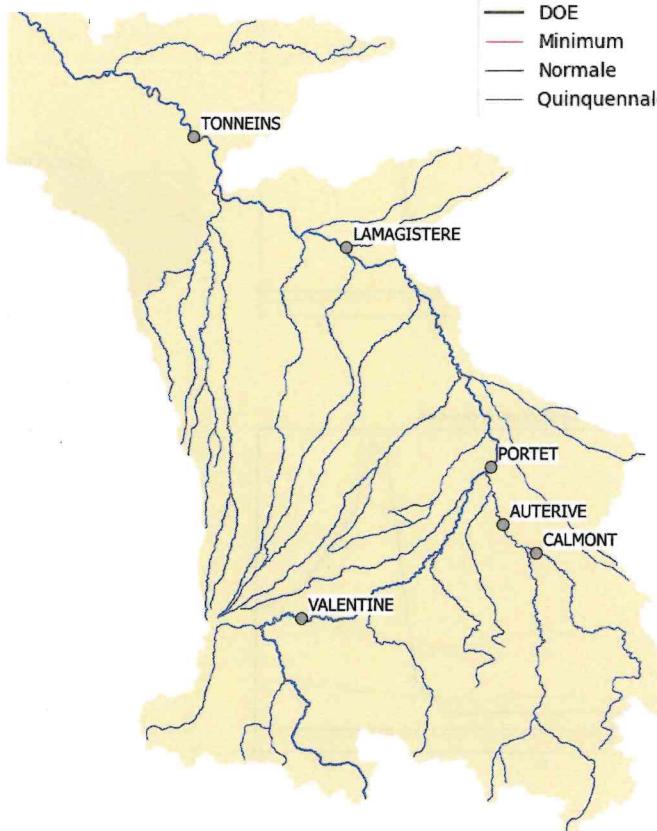
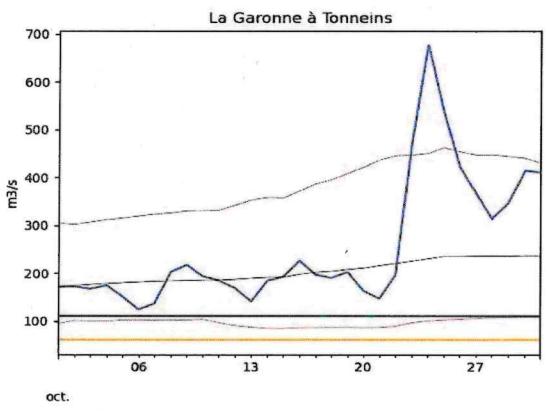
En revanche, pour les bassins de l'Adour, de la Garonne et de Tarn-Aveyron elle s'est dégradée. En effet, l'hydraulicité de 24 stations atteint de 40 à 80 % (contre 18 en septembre) et 9 stations sont passées entre 20 et 40 % (contre 5 en septembre). Une station est passée en dessous de 20 % (le Lemboulas à Lunel)

Hydraulicité	Nombre de stations au 1er novembre	Nombre de stations au 1er octobre	Différence
Inférieur à 20%	1	0	1
Entre 20 et 40%	9	5	4
Entre 40% et 80%	24	18	6
Entre 80% et 120%	12	32	-20
Entre 120% et 200%	11	5	6
Supérieur à 200%	0	0	0
Absence de données	5	2	3
Total	62	62	0

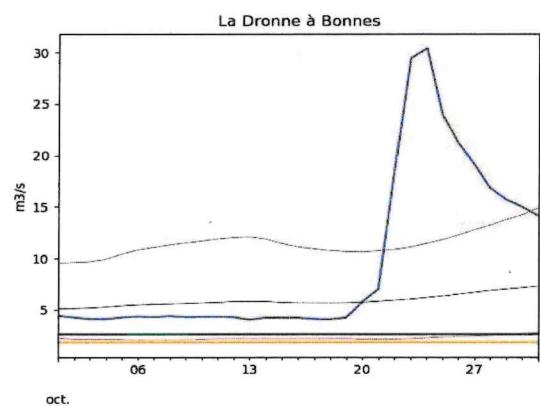
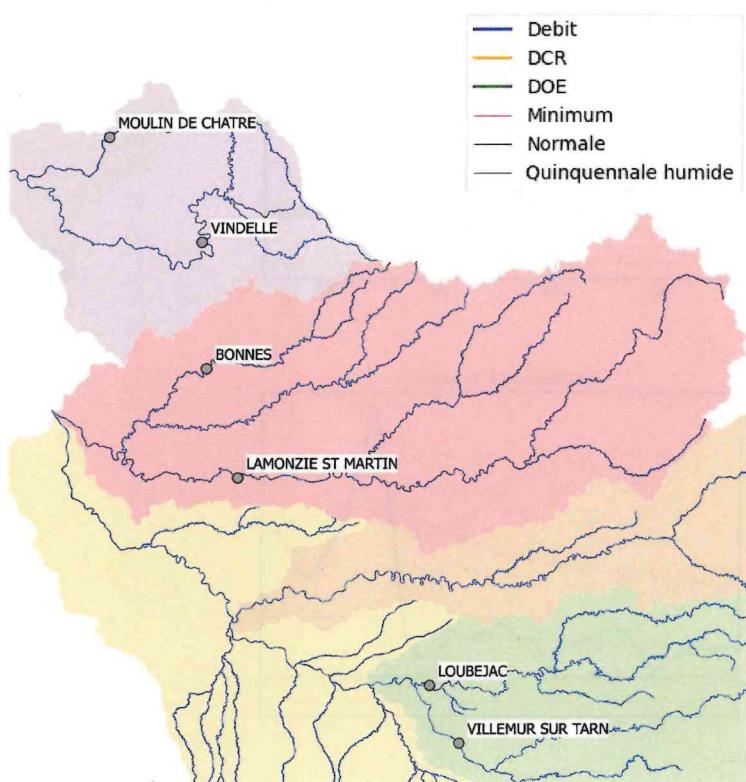
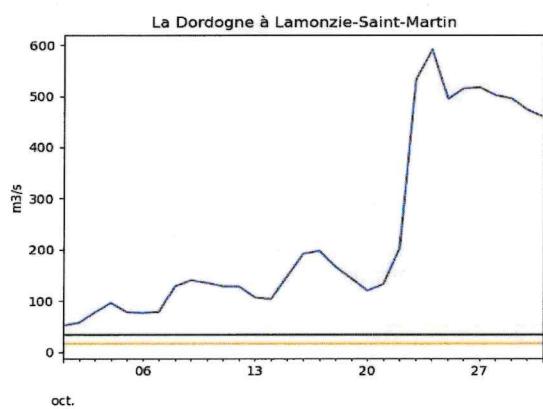
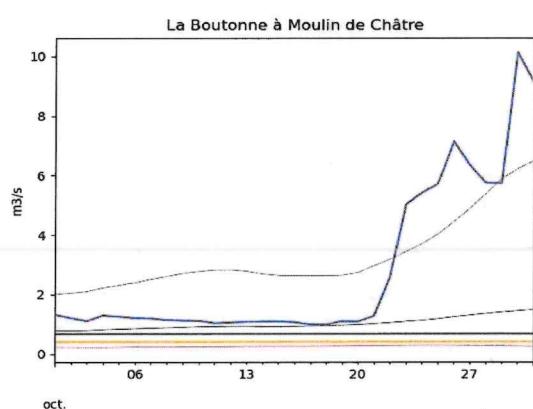
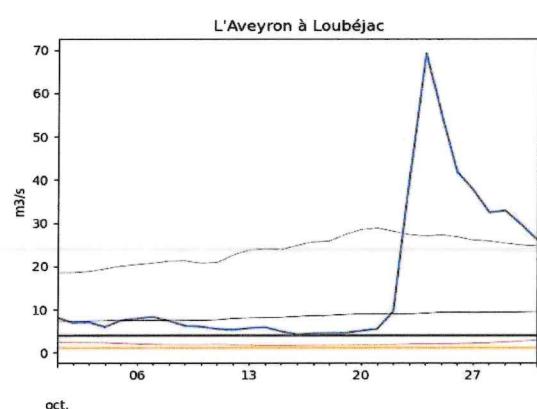
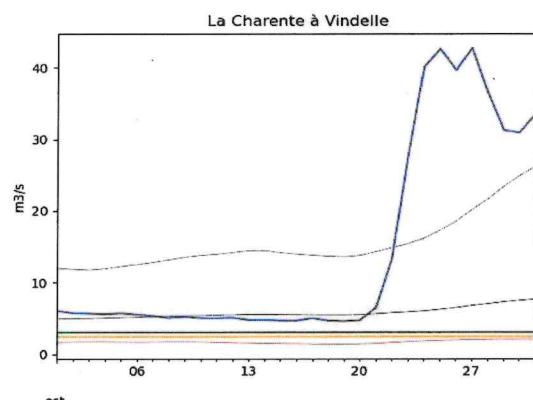
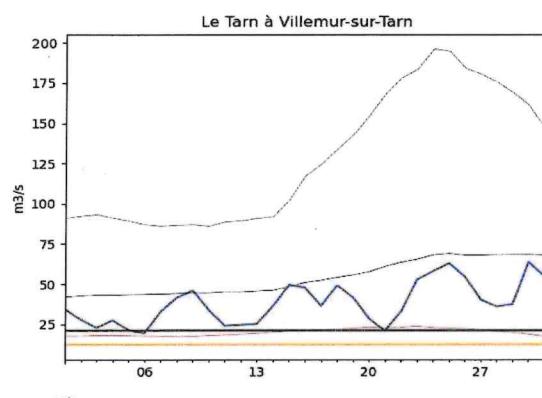
Débits journaliers – Axe Garonne



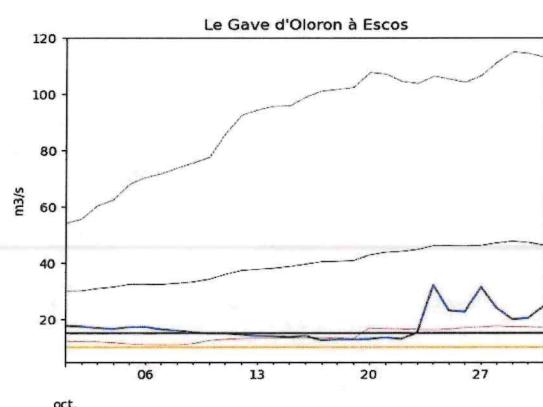
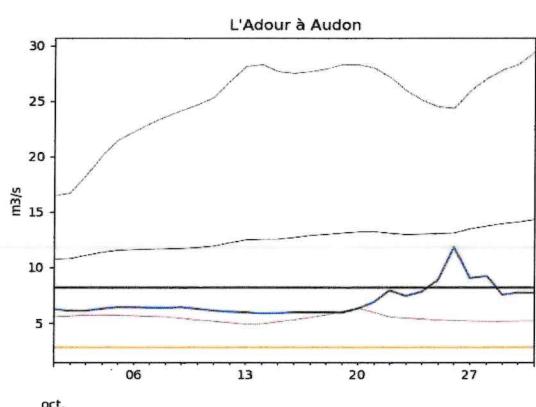
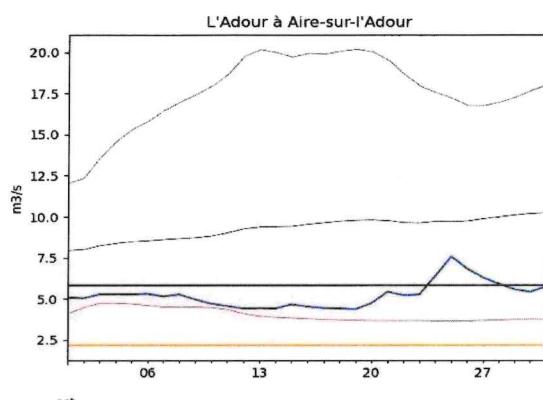
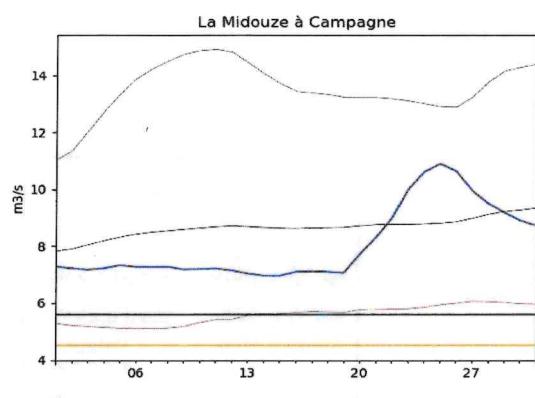
- Debit
- DCR
- DOE
- Minimum
- Normale
- Quinquennale humide



Débits journaliers – Axe Charente et rive droite de la Garonne



Débits journaliers – Axe Adour

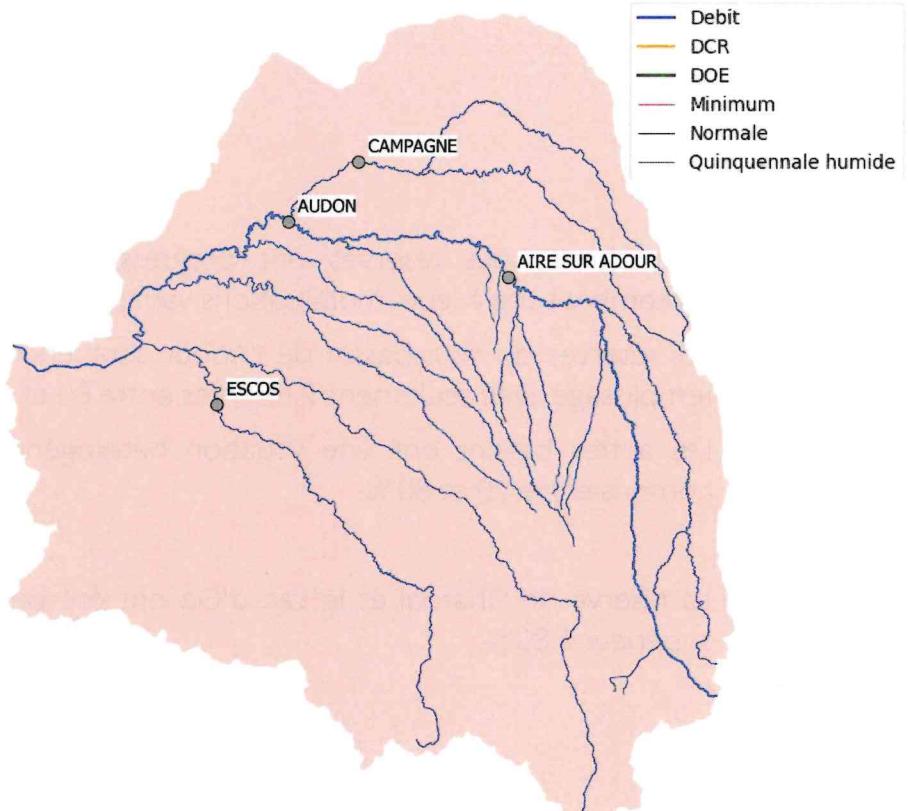


Nota sur les données utilisées :

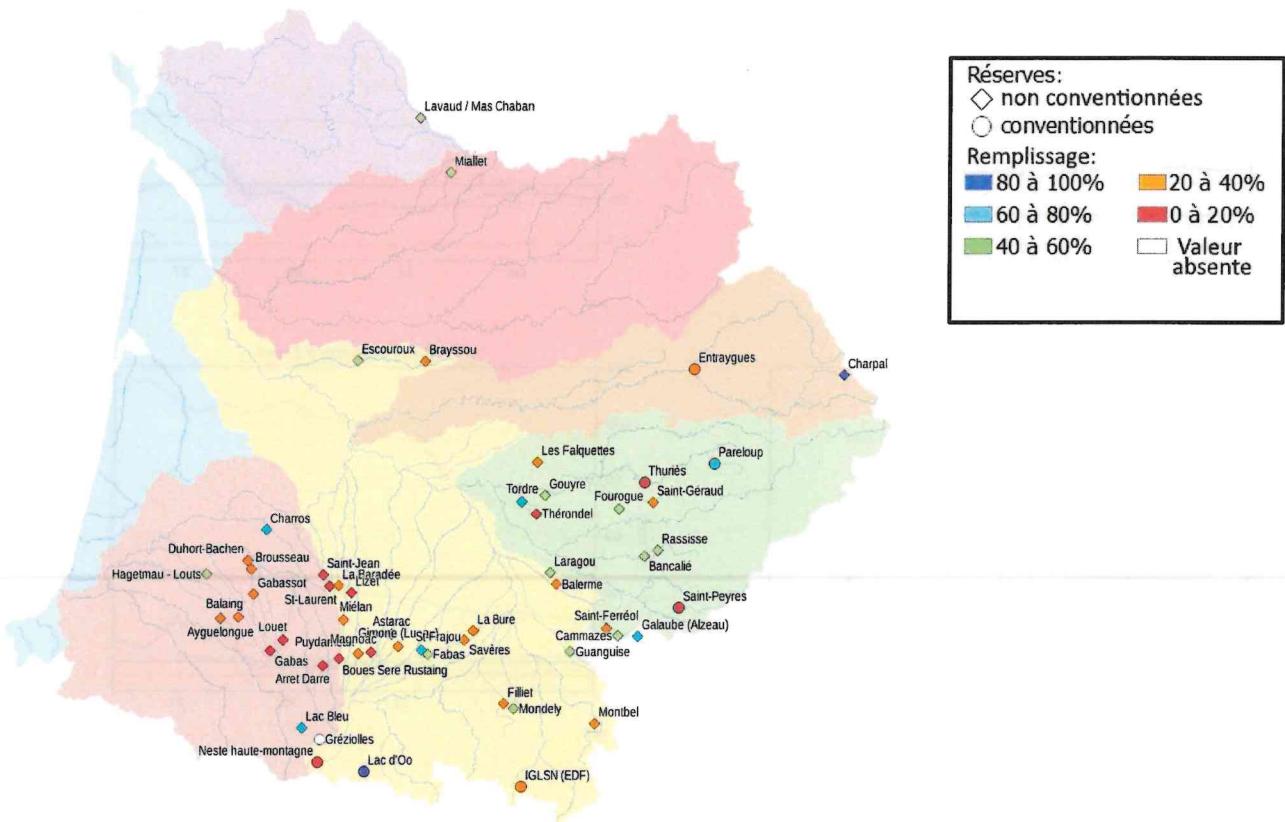
Le bulletin est réalisé avec les valeurs de débit consolidées et bancarisées à la date de sa publication. Elles peuvent donc différer des données brutes utilisées pour la gestion de l'étiage en temps réel.

Nota sur les courbes minimales, normales et quinquennales humides :

Le débit moyen sur une période de 10 jours glissants est utilisé pour la réalisation de ces courbes de références statistiques sur une période de donnée choisie de 30 ans (de janvier 1993 à décembre 2022). Les calculs sont faits avec la méthode : Loi log normale. Ce choix permet d'avoir une cohérence sur le territoire, en effet, cette loi est la plus utilisée par les acteurs du bassin.



Taux de remplissage des barrages conventionnés et non conventionnés au 1^{er} novembre 2025



Nota sur les données utilisées :

Les retenues de plus de 1,5 Mm³ sont prises en compte dans le présent bilan.

Les volumes des réserves ont progressivement diminué durant le mois de septembre suite à leurs mobilisations variables.

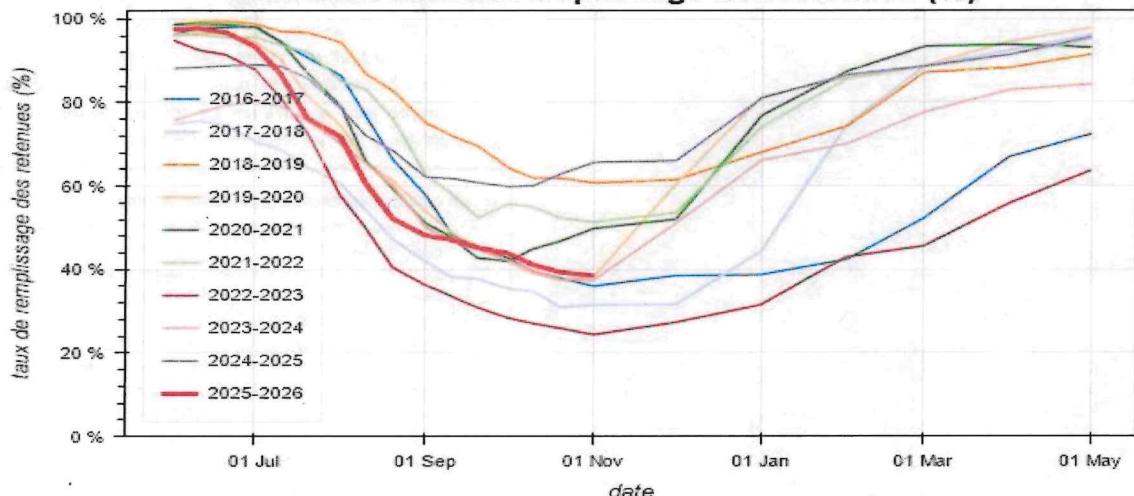
Les réserves du sous-bassin de l'Adour sont en majorité en dessous de 40 % de remplissage avec seulement 2 réserves entre 60 et 80 %.

Les autres bassins ont une situation hétérogène avec des taux de remplissage compris entre 20 et 80 %.

La réserve de Charpal et le Lac d'Oo ont été peu mobilisés avec un remplissage supérieur à 80 %.

Evolution du taux de remplissage des barrages hors convention

Bassin Adour-Garonne - ouvrages hors convention
données: taux de remplissage des retenues (%)



Le taux de remplissage global des réserves non conventionnées (hors ouvrages hydro-électriques) est à la baisse depuis mi-juin. Il atteint 39 % fin octobre.

En octobre, le soutien d'étiage diminue largement à l'échelle du bassin. Malgré une forte baisse des réserves jusqu'à la 3ème valeur historique la plus faible en août, le niveau de remplissage reste début novembre au dessus de la moyenne historique.

Bilan du taux de remplissage des barrages par sous-bassin au 1^{er} novembre 2025

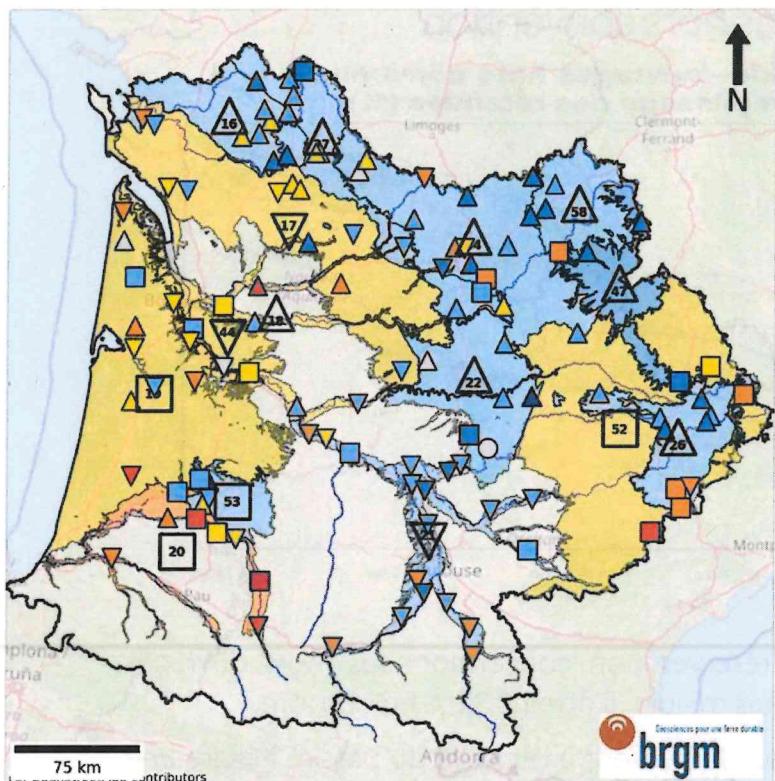
Sous-bassin (hors réserves sous convention)	Taux de remplissage 1er novembre 2025 (%)	Taux de remplissage 1er novembre 2024 (%)	Taux de remplissage 1er octobre 2025 (%)
Adour	28,3%	74,7%	30,3%
Charente	48,8%	90,2%	41,7%
Dordogne	57,5%	99,2%	58,9%
Garonne	39,1%	48,2%	47,3%
Lot	82,3%	100,0%	77,9%
Système Neste	27,1%	63,2%	34,0%
Tarn-Aveyron	50,5%	78,0%	54,8%
Total non conventionné	39,0%	65,7%	43,8%
Total conventionné	30,46 %	71,21 %	42,54 %

La réalimentation est peu mobilisée en octobre dans son ensemble, entraînant une diminution globale faible de 4,8 % des réserves non conventionnées. Ceci masque des différences importantes par sous-bassins : certains voient leurs réserves augmenter (Charente, Lot), à l'inverse de la Garonne et du Système Neste où le soutien d'étiage s'est prolongé significativement.

Les réserves conventionnées ont diminué de plus de 10 % et sont remplies à 30 % fin octobre, qui marque la fin des conventions de soutien d'étiage des ouvrages hydroélectriques pour 2025 (à l'exception du système Neste Haute-montagne).

Niveau des eaux souterraines

Octobre 2025



Nota :

« Depuis janvier 2017 un nouvel indicateur de l'état des nappes est proposé. Cet **Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS)** est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ». Des équivalences en termes de période de retour sont proposées. Toutefois, l'utilisation de la terminologie propre à l'IPS sera privilégiée, principalement pour les nappes à cycle pluriannuel (que l'on ne peut pas traiter en termes de période de retour). L'iconographie liée au BSH reste inchangée ».

Grands systèmes aquifères du bassin Adour-Garonne

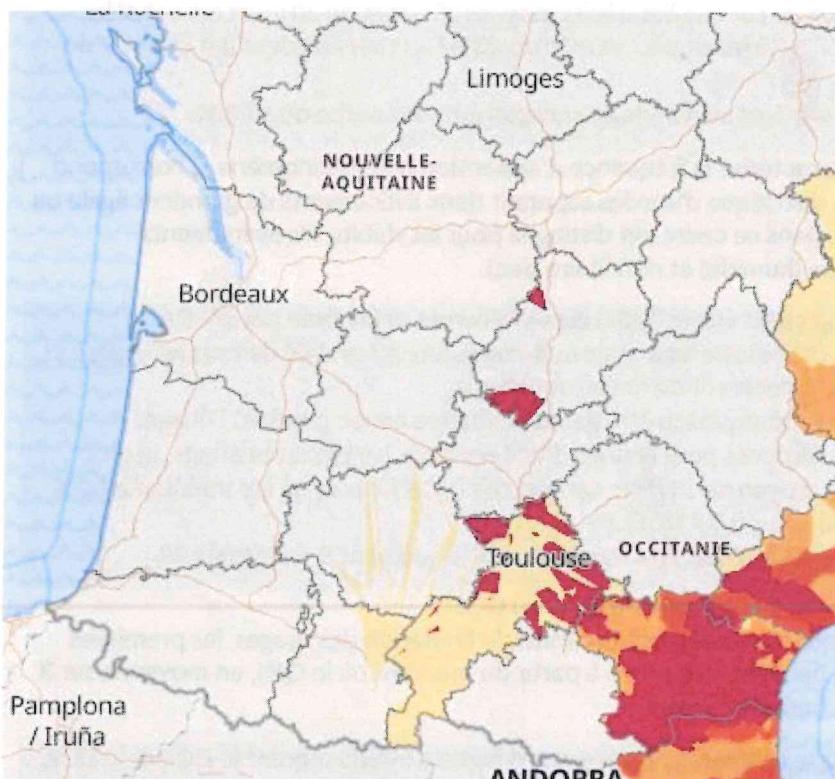
- G16 - Nappes des calcaires du Jurassique moyen et supérieur des Charentes
- G17 - Nappes des calcaires crétacés du Périgord et du bassin Angoumois
- G18 - Nappes alluviales de la Garonne aval, de la Dordogne et de leurs principaux affluents
- G19 - Nappes des formations plioquaternaires du Bassin aquitain
- G20 - Nappes alluviales de l'Adour et du Gave de Pau
- G21 - Nappes alluviales de la Garonne amont et de ses principaux affluents
- G22 - Nappe des calcaires jurassiques karstifiés des Causses du Quercy et de leurs bordures
- G26 - Nappes des calcaires jurassiques karstifiés des Grands Causses et de la bordure cévenole
- G37 - Nappes des calcaires jurassiques de la Brenne et du Poitou et karst de la Roche Foucauld
- G44 - Nappes des calcaires oligocènes de l'Entre-deux-Mers
- G47 - Nappes des formations volcaniques du Massif Central
- G52 - Nappes du socle des Cévennes, de Margeride, de Ségala et de la Montagne noire
- G53 - Nappe des sables fauves et calcaires miocènes de l'Armagnac
- G54 - Nappes du socle du plateau du Limousin et de la Chataigneraie
- G58 - Nappes du socle de la Combraille et du plateau de Millevaches

Niveau des nappes		Evolution récente
● Très hauts	○ Modérément bas	▲ En hausse
● Hauts	○ Bas	■ Stable
● Modérément hauts	○ Très bas	▼ En baisse
● Autour de la moyenne	○ Données insuffisantes	○ Indéterminé

Si les niveaux de basses eaux 2025 sont globalement moins élevés que ceux, remarquablement hauts de 2024, cette nouvelle année hydrologique démarre sur les mêmes bases, avec une pluviométrie conforme à la normale sur presque tout le bassin Adour-Garonne. Seules exceptions : les têtes de bassin de la Dordogne et de la Vézère, modérément humides, et de la Garonne, où, inversement, une sécheresse modérée a été mesurée en octobre.

L'ensemble des secteurs du bassin Adour-Garonne aborde le début de l'année hydrologique 2025-2026 avec des niveaux globalement autour de la moyenne à modérément haut. La seule exception à relever concerne les nappes alluviales du bassin de l'Adour, au niveau modérément bas. L'influence des précipitations de fin d'été et début d'automne a été particulièrement remarquable pour les aquifères volcaniques, où les niveaux sont passés de très bas en juillet à hauts en octobre.

Situation au 1^{er} novembre 2025



Nota :

La totalité des arrêtés pris dans le mois n'apparaît pas sur la carte ci-contre extraite du site internet «VigiEau» au 1^{er} du mois. Le bilan ci-dessous est réalisé sur la base des données publiées au 1^{er} du mois qui peuvent être incomplètes.

PAS DE RESTRICTIONS **VIGILANCE** **ALERTE** **ALERTE RENFORCÉE** **CRISE**

Fin octobre marque la fin de l'étiage et de nombreux arrêtés de restrictions temporaires des usages de l'eau sont arrivés à échéance.

Toutefois, certains départements ont maintenu des arrêtés concernant la sécheresse dont la Haute-Garonne, le Gers, le Lot et les Hautes-Pyrénées.

14 % de la surface du bassin restent couverts par un arrêté sécheresse dont 6 % par un arrêté de restriction (en Haute-Garonne et dans l'Aude).

2 % de la surface du bassin sont encore concernés par un arrêté de niveau crise (25 % de la surface de la Haute-Garonne et la partie Adour-Garonne de l'Aude).

NB : concernant le département du Lot, l'arrêté publié apparaissant comme en crise sur VigiEau concerne une interdiction des manœuvres de vannes et de remplissage de plan d'eau pris au 1^{er} novembre pour préserver les débits à la fin de l'arrêté de restrictions temporaire des usages de l'eau.

Glossaire

QMJ	Débit moyen journalier exprimé en m ³ /s.
VCN10	<p>Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs.</p> <p>Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07).</p> <p>Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10.</p>
Période de retour	Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaire (humide) et déficitaire (sec).
DOE	<p>Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE :</p> <ul style="list-style-type: none">- au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique,- qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage. <p>Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE (VCN10 > 0,8 x DOE).</p> <p>Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10.</p>
QA	Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE.
QAR	<p>Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.</p> <p>Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR.</p> <p>QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR).</p> <p>Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.</p>
DCR	<p>Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE :</p> <ul style="list-style-type: none">- au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu,- qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.
Evapotranspiration	Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol.
Pluie efficace	Différence entre les cumuls de précipitations et l'évapotranspiration réelle. Elle peut donc être négative.
Indicateurs globaux Indicateurs ponctuels	Les indicateurs globaux (IG) traduisent les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels (IP) qui leur sont attachés et qui correspondent à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html>

Rédaction : DREAL de bassin Adour-Garonne avec les contributions de DREAL Occitanie, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Météo France, EDF et gestionnaires d'ouvrages, Office Français de la Biodiversité, Bureau de Recherche Géologiques et Minières
Photos : DREAL Occitanie (l'Adour à Saint-Mont (32), La Garonne à Gagnac (31), La Garonne à Fronsac (31))

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
Cité administrative 1, place Émile Blouin CS 10008 31952 Toulouse Cedex 9

www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr